

DÉCLARATION DE POLITIQUE PEFC

Nous déclarons par la présente que notre société s'engage à maintenir le système de chaîne de contrôle PEFC et FSC et à se conformer aux exigences du PEFC et du FSC concernant la chaîne de contrôle.

Cela signifie également que notre entreprise, conformément aux exigences sociales, de santé et de sécurité des normes de chaîne de contrôle PEFC et FSC :

- N'entrave pas le droit des travailleurs à s'associer librement, à choisir leurs représentants et à négocier collectivement avec leur employeur ;
- N'a pas recours au travail forcé ;
- N'emploie pas de travailleurs dont l'âge est inférieur à l'âge minimum légal ;
- Assure l'égalité de traitement à tous les employés, notamment dans les domaines suivants : recrutement, promotion, répartition du travail et licenciement ;
- Assure des conditions de travail saines et sûres, y compris la documentation et le reporting de celles-ci.

En outre, la direction déclare que le matériel ne sera pas commercialisé :

- a) Lorsqu'elle sait que le matériel provient de sources illégales, ou ;
- b) Elle a des doutes raisonnables quant à la légalité du matériel;

À moins que les recherches ne démontrent que les préoccupations susmentionnées peuvent être résolues.

Nom et signature :

Date : 19/05/2025



Frederik Decrui